

ÉCOLE DU CENTRE
COMPTE-RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE
DU JEUDI 03 NOVEMBRE 2011

Étaient présents :

Mmes PAIN, FRANCOGLIO, LE RAY, PATIN, LABELLE et MM BOURRUT-LACOUTURE, LACOSTE, enseignants,

Mmes GRAVIER, CAMUS et MM LOUXOS, SADOON délégués des parents d'élèves,

Mme ALOUI et M. MOREL, représentants de la mairie,

Excusé : M. DICO

1. **RÈGLEMENT INTÉRIEUR DE L'ÉCOLE** : Aucun changement depuis l'an passé. Le règlement a été distribué aux parents par le biais du cahier de liaison et est affiché sur la porte du bureau de la directrice coté couloir.

2. **RÉSULTAT DES ÉLECTIONS DE PARENTS D'ÉLÈVES** : Le nouveau bureau des délégués de parents d'élèves a été élu le 14 octobre 2011, il compte 6 membres sans suppléant.

3. **PROJET D'ÉCOLE** : Il a été établi pour 3 ans et conserve ses objectifs, c'est-à-dire la fréquentation des lieux culturels de proximité, la participation au prix des « Incorruptibles » suivant la sélection nationale des livres à lire avec ou sans l'enseignant avec l'élection en mai du livre préféré des enfants, et le théâtre pour toutes les classes avec l'association « textes en l'air » représentée par M. CURÉ de St Antoine l'Abbaye ; le but étant de faire découvrir le théâtre aux élèves. Lecture de plusieurs pièces en classe puis choix par les enfants de celle qu'ils préfèrent.. Intervention d'un comédien professionnel pour toutes les classes (5 séances de 2 heures), travail à partir de la pièce retenue par les élèves, à condition que l'école obtienne une subvention de la DRAC. Pour clôturer les séances,, possibilité d'une présentation de lecture théâtrale par le comédien intervenant.

4. EFFECTIFS DE RENTRÉE ET ORGANISATION DU SOUTIEN (FLUENCE CE2) : À la rentrée, 152 inscrits. Une radiation effective a été effectuée et deux autres radiations sont en cours ce qui porte le total à 149 élèves. Soit une moyenne de 24, 83 élèves par classe. Toutes les classes sont à double niveau. Pour le soutien, il existe plusieurs solutions mises en pratique au sein de l'école, Mme PATIN a mis en place des séances le mercredi matin et le vendredi soir, M. BOURRUT LACOUTURE, le mercredi matin et le jeudi soir, Mme PAIN et M. LACOSTE interviennent dans le cadre du projet « FLUENCE CE2 » le mercredi matin, et le jeudi soir afin d'amener les élèves à acquérir une fluidité dans la lecture, avec chronométrage et comptabilisation du nombre de mots lus correctement afin d'évaluer les progrès des élèves. Ce projet court jusque fin décembre.

5. CIRCULATION AUX ABORDS DE L'ÉCOLE : Deux quilles ont été installées rue Aymard Durivail pour empêcher les voitures de bloquer le passage des enfants qui vont prendre le car. Le trottoir va être aménagé afin de faciliter la montée et descente du car pour les plus petits de manière sécurisée. De plus, des zébras au sol vont délimiter l'arrêt en double file des cars. Des plots ont été installés, côté banque, afin d'interdire les stationnements intempestifs et dangereux. Le problème de stationnement aux abords de l'école reste problématique et il est demandé aux parents de faire preuve de civisme et de se stationner à une distance raisonnable autour de l'école sans pour autant se garer à la porte de l'école.

M. Marquis, IDSR, projette d'intervenir dans l'école pour sensibiliser les enfants à l'importance d'être bien vu quand on est piéton ou cycliste, en particulier pendant la période hivernale, notamment en portant des gilets fluo.

6. BILAN COOPÉRATIVE : Le solde du compte de la coopérative s'élève au 30 septembre à 2212, 92 euros. Aucun matériel pédagogique ne sera acquis cette année afin de réaliser des économies substantielles afin de pouvoir continuer à financer des sorties scolaires.

7. SORTIES PRÉVUES ET ÉVALUATIONS : Le 30 septembre, les deux classes de CP/ CE1 et la classe de CE1/CE2 sont allées dans les Chambarans. Le 13 octobre l'école a participé aux crosseton et courseton, où d'ailleurs beaucoup d'élèves ont brillamment remporté coupes et médailles. Les classes de CP/CE1 font un cycle piscine à l'Olympide soit 11 séances. Trois séances de médiathèque pour toutes les classes sont programmées avec une séance au sein de la

classe et deux séances à la médiathèque. Fin octobre, les élèves ont participé à la semaine du goût par le biais d'ateliers découvertes financés par la mairie de St Marcellin : Les CP/CE1 sont allés au Grand séchoir de Vinay (ateliers et goûter), les CE1/CE2 à la ferme des Ursules à Chasselay, les CM1/CM2 auront une intervention des « Artisans du Monde » sur la filière chocolat, de la production aux consommateurs (programmée jeudi 10 novembre). La visite à la ferme des Ursules s'étant révélée très décevante et sans grand intérêt pédagogique, l'information a été transmise à la mairie pour envisager de choisir un autre prestataire pour l'an prochain. Les CM1/CM2 de la classe de Mme FRANCOGLIO sont allés voir une exposition à l'espace St Laurent sur la forêt et les activités liées à la forêt. Les CP de Mme LE RAY ont fait une sortie dans le cadre des espaces naturels sensibles (ENS) financé par le Conseil général, dans le Vercors avec un accompagnateur M. Philippe STREFF sur le thème de la découverte de la faune et de la flore au travers des saisons. Deux autres sorties sont prévues pour l'hiver et le printemps. Les classes de Mme PATIN et M. LACOSTE participent au projet cirque au travers d'un travail en éducation sportive (jonglage), en remplacement du cycle lutte avec M. Éric MARTIN; ainsi que la pratique corporelle dans l'espace avec Marie Véronique BECK, intervenante en musique. La classe de Mme PAIN participe au projet européen « Quadrivium, du jardin à l'assiette » au travers de cinq séances au jardin de l'association « petit à petit » avec l'intervention de Daniel WINTER (employé aux espaces verts de la commune), construction d'un habitat pour les insectes et plantations de légumes d'automne. Les CP/CE1 auront en février une intervention du SICTOM en 2 séances.

L'école se rendra au spectacle de Noël au Diapason offert par la mairie de St Marcellin en décembre. Les 4 grandes classes iront également en mars voir un spectacle au Diapason « Comment Wang Fu fut sauvé ? ».

Les deux classes de CM1/CM2 partiront du 03 janvier au 13 janvier 2012 en classe de neige au Collet d'Allevar. Elles seront accompagnées de Mmes PAIN et FRANCOGLIO, M. BOURRUT LACOUTURE prendra en charge la classe de Mme PAIN.

Les élèves de CE1/CE2 iront faire du ski de fond sur 5 séances en janvier. Le 12 janvier, les classes de M. LACOSTE et Mme PATIN se rendront au musée de Grenoble. La classe de Mme PAIN partira peut-être en mai en mini classe verte à Rencurel (3 jours).

8. EVALUATIONS

Les évaluations nationales de CM2 et des CE1 se dérouleront en mai (à la place de janvier pour les CM2). Les CP ont réalisé les évaluations de la circonscription, en maîtrise de la langue en septembre et octobre. Courant novembre, ils réaliseront celles de mathématiques.

9. **TRAVAUX EFFECTUÉS ET À PRÉVOIR** : La toiture a été refaite côté préau cet été ainsi que les peintures au sol dans la cour et sur le mur de l'ancienne frise. Le matériel demandé comme le vidéoprojecteur, la gazinière et un micro-ondes pour les activités cuisine a été livré. Reste le changement des fenêtres à envisager, le nettoyage des rideaux, le lessivage des murs en vue de les repeindre et le problème de chauffage car l'école étant peu ensoleillée le froid s'installe vite et la température devient vite basse.

10. **QUESTIONS DIVERSES** : Est évoqué le problème de la collecte des déchets et la prise en charge du paiement de la taxe incitative dans les écoles à partir de janvier 2012. Sur cette question, les représentants de la mairie font savoir au conseil qu'ils ne disposent pas à ce jour d'informations claires et s'engagent à les fournir dès que possible. La possibilité d'obtenir et de financer un créneau supplémentaire de piscine pour la classe de M. LACOSTE est soulevée. Les représentants de la mairie vont poser la question aux élus pour cette demande. Les parents élus demandent s'il serait possible d'emmener en classe des neige des élèves de CM1 de la classe de Mme PAIN afin de remplacer les élèves de CM1/CM2 qui ne souhaitent pas partir. Les enseignants répondent que cela entraînerait des difficultés quant à l'autorisation de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale et de l'Inspection Académique. Ainsi que comment faire le choix des élèves qui partiraient ou pas ?

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance a été levée à 20H 20.